

FTI : Atout France accompagne 25 stations de montagne dans la rénovation de leur immobilier de loisir

ARTICLE MONTAGNE

Jean-Baptiste Lemoyne, Ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger de la Francophonie et des Petites et moyennes entreprises, et Joël Giraud, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité annoncent le nom des 25 stations de montagne qui vont bénéficier d'un appui en ingénierie sur-mesure dans le cadre du dispositif France tourisme ingénierie, piloté par Atout France et la Banque des Territoires, et dédié à la rénovation de l'immobilier de loisir en montagne.

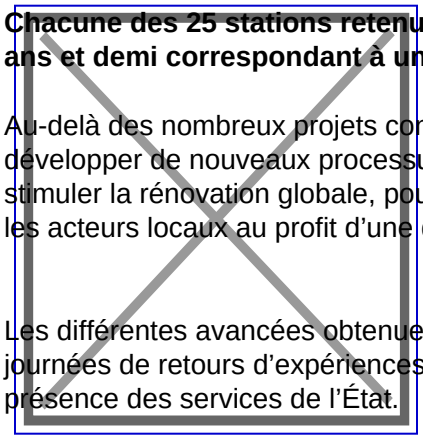
Composante importante d'Avenir Montagnes lancé le 27 mai 2021 par le Premier ministre, le **nouveau programme France tourisme ingénierie piloté par Atout France**, en partenariat étroit avec la Banque des Territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), vise à **enrayer la formation des « lits froids »** dans les stations de montagne.

Alors que le parc d'hébergement des stations de montagne est constitué à plus de **80% de résidences secondaires** ou de résidences de tourisme construites il y a plus de 30 ans, accélérer les processus de rénovation est stratégique pour, d'une part, pérenniser l'attractivité commerciale et la performance touristique de ces lits et, d'autre part, contribuer activement à la transition durable des stations. Il s'agit aussi d'engager une approche transversale de la rénovation des stations et d'apporter des réponses aux problématiques de l'hébergement touristique et de l'hébergement permanent des habitants de ces territoires et des saisonniers.

Dans le cadre d'Avenir Montagnes Ingénierie, France Tourisme Ingénierie va **accompagner 50 stations sur une durée de 5 ans**, avec une première phase démarrant en janvier 2022 et portant sur 25 stations qui viennent d'être retenues, à

la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, autour de 4 grands critères (transition touristique durable, gouvernance, cohérence d'ensemble du projet et opérationnalité) :

- 13 dans les Alpes du Nord : Chamrousse, Les 2 Alpes, Villard-de-Lans, Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs, Haute-Maurienne Vanoise, La Toussuire, Les Ménuires – Val-Thorens, La Rosière, Peisey-Valandry, Tignes, Valloire, La Clusaz, Saint-Gervais ;
- 4 dans les Alpes du Sud : Les Orres, Orcières-Merlette, Risoul, Serre-Chevalier ;
- 1 dans le Jura : Métabief ;
- 7 dans les Pyrénées : Ax-les-Thermes, Les Monts d'Olmes, Peyragudes, La Pierre Saint-Martin, Grand-Tourmalet, Saint-Lary – Soulan, Font-Romeu.



Chacune des 25 stations retenues bénéficiera d'un appui en ingénierie sur-mesure d'Atout France pendant 2 ans et demi correspondant à un engagement financier de 100 000 euros.

Au-delà des nombreux projets concrets de rénovation globale d'ores et déjà identifiés, il s'agira de tester et de développer de nouveaux processus d'action pour connaître, dimensionner et piloter le parc immobilier, pour encadrer et stimuler la rénovation globale, pour optimiser son occupation, pour faciliter le recours à l'investissement et pour fédérer les acteurs locaux au profit d'une destination touristique plus durable.

Les différentes avancées obtenues seront utilement partagées avec l'ensemble des destinations de montagne ; des journées de retours d'expériences seront organisées deux fois par an par Atout France et la Banque des Territoires en présence des services de l'État.

Pour Jean-Baptiste Lemoyne : « Le plan Avenir montagnes, c'est du concret ! Avec Atout France et la Banque des Territoires, nous aidons les stations de montagne à rénover et transformer l'immobilier de loisirs. C'est un pas de plus pour que le tourisme de montagne, qui est un des fleurons de notre tourisme bleu-blanc-rouge, retrouve la 1ère place sur le podium de l'attractivité des destinations. »

Pour Joël Giraud : « L'appui en ingénierie est une composante essentielle d'Avenir Montagnes. Il permet de garantir, par un accompagnement de l'État, que les lauréats pourront concrétiser leurs projets, souvent portés par l'ensemble des acteurs du territoire, en matière de rénovation de l'immobilier de loisir. Les "lits froids" minent l'attractivité des territoires, sont pour la plupart vieillissants, et freinent la performance touristique des stations de montagne. Ce dispositif vise à y remédier et à renforcer durablement l'attractivité de nos belles montagnes françaises. Il constitue une nouvelle avancée dans le déploiement d'Avenir Montagnes. »

Pour Caroline Leboucher : « La montagne constitue un enjeu stratégique pour le tourisme français, c'est pourquoi Atout France est à la fois fortement mobilisé pour appuyer la transition durable de l'offre et contribuer activement à la promotion domestique et internationale des destinations. Plus que jamais, la priorité en matière de rénovation d'immobilier de loisir est d'appuyer les initiatives portées par les acteurs territoriaux. C'est l'objet de ce nouveau programme France Tourisme Ingénierie porté avec la Banque des Territoires : construire des réponses sur-mesure dans une dynamique collective. »

Pour Antoine Troesch : « La rénovation de l'hébergement touristique ancien est un enjeu majeur pour la dynamisation de l'attractivité des stations de montagne, d'autant que la non-artificialisation des sols limite la création d'importantes capacités nouvelles. La Banque des Territoires facilite en investisseur immobilier le développement des capacités d'accueil des destinations en lien avec les opérateurs exploitants. Elle confirme avec ce programme FTI Stations son engagement en faveur des territoires et son partenariat ancien avec Atout France lui permettant d'intervenir en amont par l'ingénierie pour le développement d'opérations économiques viables et pérennes ».